

CIRCONSCRIPTION DE VANNES I

Elections législatives du 5 mars 67

centre démocrate

Electrices, Electeurs,

NON AU MALAISE BRETON,
A L'INJUSTICE SOCIALE & ÉCONOMIQUE,
AUX PRIVILÈGES POLITIQUES.

OUI A LA STABILITÉ DES INSTITUTIONS,
AU GOUVERNEMENT DE LÉGISLATURE,
A LA 5ème RÉPUBLIQUE.

Le Breton " moyen gagne à peine les 4/7e du salaire parisien " moyen, et le salaire parisien est insuffisant !..

Ce sont des faits irréfutables : Les grèves sont là pour le démontrer si besoin était !...

Entre 1959 et 1962, la Bretagne a perdue 48.000 personnes actives, parties chercher du travail ailleurs...

Au 1er Décembre 1966, les statistiques officielles dénombraient 165.794 demandes d'emplois non satisfaites.

Or, une étude du Ministère des affaires sociales annonce que la réalisation des objectifs du 5e Plan nécessitera d'ici à 1970, le recrutement de 500.000 travailleurs étrangers - à la cadence annuelle de 130.000 admissions.

Pourquoi ce chômage pour les français !!!

IL FAUT CRÉER une Economie de mouvement - de vie dans l'expansion - non du profit - mais communautaire au service de la famille, 1re cellule de la Société.

REMÈDES POUR LA BRETAGNE SOUS-DÉVELOPPÉE

Elle a besoin d'usines de fabrications et de transformations, il faut créé des écoles techniques et des emplois nouveaux.

Il faut arrêter les dépenses somptuaires non rentables.

Rétablir les crédits d'investissements, notamment pour les collectivités locales, les réductions imposées au Crédit-Foncier ne permettront pas de réaliser les objectifs du 5e Plan.

Les mères de familles qui escomptaient une amélioration de leur habitat risquent d'attendre, et pourtant leur rôle est irremplaçable dans la cité.

CONTRE LA DÉMAGOGIE PUBLICITAIRE

Pour

L'EUROPE COMMUNAUTAIRE GAGE DE PAIX, FACTEUR DE PROGRÈS ÉCONOMIQUE ET SOCIAL,
LA VÉRITÉ ET LA JUSTICE,
LE DROIT SACRÉ AU TRAVAIL,
LA SUPPRESSION DES ZONES DE SALAIRE,
UN STATUT A L'INVALIDE CIVIL,
LA CRÉATION D'ÉCOLES AUX ENFANTS HANDICAPÉS,
LES DROITS DES ANCIENS COMBATTANTS ET CEUX d'A.F.N.

Imp. St-Joseph - Vannes

Centre démocrate de Jean LECANUET

Joseph DUMAS qui se présente à vos suffrages est un Morbihannais.

Il est né à Saint-Gérand où son père était employé de culture.

Jusque l'âge de 12 ans il est élève de l'Ecole des Frères de Neulliac ; ensuite il est petit employé de ferme.

A 15 ans, il vient dans la région parisienne y apprendre le métier d'ajusteur mécanicien ; il adhère à la C.F.T.C. ; reçoit la formation de l'Ecole Normale ouvrière et devient par la suite, l'un des principaux dirigeants du mouvement syndical ouvrier.

Dès l'occupation allemande il entre dans la Résistance, il est membre du Comité parisien de la Libération.

Au lendemain de la Libération, le Gouvernement provisoire de la République, par décret du 12 mars 1945 le désigne aux assemblées consultatives du Département de la Seine et de la ville de Paris.

Ensuite, il est élu conseiller général et à trois reprises député du secteur de Saint-Denis. L'assemblée nationale le choisit comme secrétaire de son bureau et vice-président de la Commission des Territoires d'Outre-Mer.

En 1953, il fait partie de la Délégation française à l'Assemblée des Nations Unies.

Joseph DUMAS est marié et père de deux enfants. Ses services de guerre dans la Résistance lui ont valu la croix d'Officier de la Légion d'Honneur, la Croix de Guerre avec palme et la Médaille de la Résistance.

Tels sont les états de service de ce Morbihannais qui vient solliciter votre confiance à l'occasion des scrutins électoraux de Mars.

VOTEZ pour :

Joseph DUMAS

CANDIDAT DU CENTRE DÉMOCRATE

Suppléant :

Auguste LAVENANT

INSTITUTEUR PRIVÉ,
CORRESPONDANT DE LA MUTUALITÉ AGRICOLE.